



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026 à 18h30

Présents : S. BONIN / G. BRACHOTTE / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J JACQUIER / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT.

Absents excusés : / L. NAISSANT

Procurations : L. NAISSANT donne pouvoir à G. BRACHOTTE

Secrétaire : M-J JACQUIER

Le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

1. Approbation du CFU 2025

Vu la délibération 23-39 du 16 mai 2023 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 ;

Vu la délibération 24-27 du 04 juin 2024 portant d'expérimentation du compte financier unique (CFU) par la Commune ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux préparatoires à sa production ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter le compte financier unique de l'exercice 2025 et d'arrêter les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 376 854,88
	Réalisé :	2 186 469,38
	Reste à réaliser :	55 191,69
Recettes	Prévu :	2 652 037,04
	Réalisé :	2 607 026,38
	Reste à réaliser :	118 121,05

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	729 345,50
	Réalisé :	690 388,32
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 188 674,26
	Réalisé :	1 367 480,67
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	420 557,00
Fonctionnement :	677 092,35
Résultat global :	1 097 649,35

2. Affectation des résultats 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilles BRACHOTTE, Maire, après avoir approuvé le CFU de l'exercice 2025 le 02 mars 2026.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	190 433,09
- un excédent reporté de :	486 659,26
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	677 092,35
- un excédent d'investissement de :	420 557,00
- un excédent des restes à réaliser de :	62 929,36
Soit un excédent de financement de :	483 486,36
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	677 092,35
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	677 092,35
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	420 557,00

3. Vote du budget 2026

DEPENSES		FONCTIONNEMENT		RECETTES		
O11	charges à caractère général	288 852,00		O13	atténuation de charges	0,00
O12	charges de personnel	256 860,00		70	produits	42 300,00
O14	atténuation de produits	72 614,00		73	impôts et taxes	49 676,00
65	autres ch. de gestion courante	108 441,00		731	Impositions directes	451 000,00
66	charges financières	11 177,50		74	dotations et particip.	98 400,00
67	charges exceptionnelles	2 000,00		75	autres produits	99 500,00
				76	produits financiers	1,00
	total opérations réelles	739 944,50			total opérations réelles	740 877,00
O23	virement à l'investissement					
O42	transferts entre sections	35 013,00		O42	transferts entre sections	
681	amortissements immobilisations	35 013,00				
O43	opér.ordre fonctionnement	0,00		O43	opér.ordre fonctionnement	
	total opérations d'ordre	35 013,00			total opérations d'ordre	
	total dépenses fonctionnement	774 957,50			total recettes fonctionnement	740 877,00
	restes à réaliser				restes à réaliser	
OO2	déficit reporté			OO2	excédent reporté	677 092,35
	TOTAL FONCTIONNEMENT	774 957,50			TOTAL FONCTIONNEMENT	1 417 969,35
					Résultat prévisionnel de la SF à la clôture 2026 :	643 011,85
DEPENSES		INVESTISSEMENT		RECETTES		
	RAR				RAR	
16	EMPRUNTS ET DETTES		81 861,21	*1068	réserves	
20	Immobilisation incorporelles			10222	FCTVA	120 000,00
204	Subventions d'équipements versées		0,00	10226	TLE / TA	1 000,00
21	Immobilisations		156 428,67	1321	ETAT	
212	Agencements		5 000,00	1322	CRBFC	52 217,00
213	Constructions	19 378,41	24 928,67	1323	CD	3 601,39
215	Installations		103 500,00	1328	FIPD, FEDER	9 669,26
218	Autres immo. corporelles		23 000,00	13461	DETR	104 850,40
23	Travaux en cours	35 813,28		13462	DSIL	0,00
				165	CAUTION	8 772,55
	total dépenses réelles	55 191,69	238 289,88		total recettes réelles	118 121,05
						188 898,90
				O21	virement de la section de fonctionnement	
O40	Transferts entre sections (op ordre)		0,00	O40	Transferts entre sections (op ordre)	35 013,00
139	reprise de subventions			3E+06	Amortissements	35 013,00
15	repr.prov.budgétaires					
481	transferts de charges					
O41	opérations patrimoniales			O41	opérations patrimoniales	
	total dépenses d'ordre		0,00		total recettes d'ordre	35 013,00
	total dépenses de l'exercice		238 289,88		total recettes de l'exercice	223 911,90
	restes à réaliser		55 191,69		restes à réaliser	118 121,05
001	déficit reporté			001	excédent reporté	420 557,00
	TOTAL INVESTISSEMENT		293 481,57		TOTAL INVESTISSEMENT	762 589,95
					Résultat de la SI :	406 179,02

L'adjoint aux finances présente le budget de fonctionnement et d'investissement en recettes et en dépenses.

Cette présentation se fait article par article avec précision des chapitres.

Les conseillers posent un ensemble de questions pour obtenir des compléments d'informations.

Le Maire, Gilles BRACHOTTE, a tenu à préciser que le budget de fonctionnement a été établi sur la base des éléments à sa connaissance au moment de la réalisation de ces derniers comme les augmentations des prestations de service par exemple ou encore en intégrant les évolutions très importantes des prix sur l'éclairage public par exemple.

Quant au budget relatif aux dépenses d'investissement, il intègre quelques travaux à savoir principalement, la réfection de la toiture de la mairie, des travaux d'aménagements à la maison de santé et d'aménagement de la voirie. Etant dans une année électorale, il appartiendra au nouveau conseil municipal de prévoir le plan annuel d'investissements pour la mandature à venir.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

4. Amortissements 2026

Le Maire présente les amortissements pour l'année 2026.

COMPTE	N° INVENTAIRE	DESIGNATION DU BIEN	DATE D'ACQUISITION	DURÉE	VALEUR BRUT	VALEUR NETTE	AMORTISSEMENTS 2026
204182	2022BORNEPASSAGEPIETONS	Raccordement panneaux	29/11/2022	5	3 625,04	725,04	725
204182	2024ENFOUISSEMENTRESEAUX	Enfouissement des réseaux rue du bois 1er tranche	29/02/2024	5	52 628,10	22 758,10	10 525
204182	90008425510131	EP parking MSP + EP dernière tranche eco-quartier	12/04/2024	5	74 329,99 €	44 597,99	14 866
204182	204MSP	CT MSP Honoraires dus à la remise du RFCT	29/02/2024	5	8 540,15	5 124,15	1 708
204182	2025CHANGEMENTLAMPADAIRES	CS/039/E CHANGEMENT DE SOURCES LUMINAIRES-20/02/2025	02/04/2025	5	5 496,23	4 396,23	1100
20182	2025RENOVATIONEPVETUSTE	RENOVATION LUMINAIRE VETUSTE	25/07/2025	5	30 446,65	24 357,65	6 089
					139 123,28	101 959,16	35 013

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité, soit 15 voix, les amortissements 2026.

5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Le Maire expose qu'il convient de déterminer le taux des taxes directes locales pour l'exercice 2026 et propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux sachant que le taux de base déterminé par l'Etat augmentera déjà de 1,7 %.

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code général des impôts, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux.

DÉCIDE de fixer les taux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,52 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,68 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 15,31 %

Ces taux seront reportés sur l'état 1259 COM.

6. Aménagements locaux de la maison de santé

La dentiste, Madame BERTHELOT, souhaite s'agrandir et donc occuper les locaux de l'ancien laboratoire.

Le kinésithérapeute, Monsieur GUILLEMARD, souhaite également s'agrandir et donc occuper les locaux des petites urgences pour offrir une nouvelle spécialité, la kiné vestibulaire.

Des travaux sont à prévoir. Le maire propose de prendre en charge les travaux d'ouverture afin de garantir la solidité des ouvrages existants. De plus, ce bâtiment appartenant à la collectivité, ce type de travaux lui revient et la collectivité doit en assurer la réalisation. Les praticiens s'engagent à aménager à leurs frais le reste de tous les travaux. Le Maire propose également d'exonérer les praticiens de loyer sur cette partie des locaux pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité soit 15 voix.

7. Informations diverses

a) Travaux

Des devis sont en attente pour le curage des puits perdus, des caniveaux et du bac à graisse de la salle polyvalente.
Des trous formés sur les routes du village ont été recouverts avec de l'énrober à froid.
Des devis ont été demandés pour réaliser du point à temps.

b) Vente du miel et collecte des restos du cœur

La vente du miel et la collecte pour les restos du cœur se sont très bien passées.
Tout le miel a été vendu et nous avons récolté 76 kilos de denrées alimentaires et 8 kilos de produits d'hygiène. Merci à tous !

c) Elections Municipales

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars de 8h à 18h à la mairie. Il n'y aura qu'un seul tour. Le bureau de vote sera à la mairie et non à la salle polyvalente.

d) Friperie

La friperie est ouverte depuis fin janvier. Nous vous invitons à venir découvrir ce nouveau commerce.

e) Chasse aux œufs

Le CMJ et les membres de la commission organisent la chasse aux œufs le samedi 28 mars à 10h30.

f) Bibliothèque « Été culturel »

La bibliothèque a été retenue pour « l'été culturel ». Un spectacle aura lieu cette année offert par la Médiathèque de Côte-d'Or.

g) Cérémonie des naissances de 2025

La cérémonie des naissances aura lieu le samedi 30 mai 2026 à 10h30 au parc intergénérationnel. Une invitation sera transmise à tous les parents.

La séance est levée à 20h15.

Vu par nous, Gilles BRACHOTTE, Maire de la Commune de THOREY EN PLAINE, pour être affiché le 16 mars 2026 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

À THOREY EN PLAINE, le 10 mars 2026

